

Honoraires de transactions

Les prix des ventes sont communiqués honoraires de négociation et TVA inclus. Les honoraires sont à la charge du vendeur. Le montant des honoraires est d'un forfait minimum auquel se rajoutent les pourcentages suivants **qui se cumulent par tranches** :

Jusqu'à € 150.000	_____	(Forfait minimum) € 10.000 TTC
Tranche de € 150.001 à € 350.000	_____	4,00% TTC
Tranche de € 350.001 à € 500.000	_____	3,75% TTC
Tranche supérieur à € 500.001	_____	3,50% TTC

Locations

Les honoraires pour de l'habitation sont de un mois de loyer hors charges (ttc) pour le propriétaire. Pour le locataire : **12 euros/m² ttc** pour les visites, constitution de dossier et rédaction de bail, et de **3 euros/m² ttc** pour l'état des lieux.

Gestion locative

Notre service de gestion se fait dans nos locaux, permettant un lien direct avec votre gestionnaire.

Tarifs (à la charge du propriétaire)

Service Gestion Simple : 6% HT (7,20% TTC) sur loyers plus charges
Service Gestion Plus* : 2,31% TTC sur loyers plus charges

*Service Gestion Plus

- Garantie contre des loyers impayés (sans limite de durée)
- Prise en charge de tous frais de contentieux
- Frais de déménagement
- Garantie contre des détériorations immobilières
- Loyers impayés après départ prématuré, décès du locataire
- Protection juridique